



POUR LA SUITE DU MONDE

BULLETIN DE L'APR-UQAM



SOMMAIRE

- 1 Vieillir**
Louis Jolin
- 2 Invitation au voyage en Andalousie**
Gaston Chevalier
- 3 L'apport de l'épigénétique**
Michel Tousignant
- 4 Dossier : La recherche sur le vieillissement à l'UQAM**
Anne Rochette et collectif
- 10 Bénéfices des professeures et professeurs retraités : le tableau des inégalités**
Patrick Béron et Michel Tousignant
- 12 Droits et privilèges des professeures et professeurs retraités de l'UQAM**
Anne Rochette
- 14 Marie-Anne Casselot : une battante qui doute**
Louis Jolin
- 16 Enfin une rencontre avec du vrai monde !**
Monique Lemieux
- 17 In memoriam**
- 19 Brèves**
- 20 Le don planifié : un projet d'avenir**
Michelle Niceforo

VIEILLIR

LOUIS JOLIN

Bien vieillir, vieillir à la bonne place, vieillir en restant actif, ce ne sont que quelques exhortations parmi d'autres qui finissent par nous interpeler une fois le passage à la retraite. Certes, le vieillissement débute dès la naissance, mais il prend de l'ampleur et de la consistance au fil des ans. Mais le connaissons-nous vraiment dans sa nature comme dans ses effets? Comme le dit Stephen King, «C'est peut-être cela vieillir : apprendre à ne plus tricher avec la vie.»

Le présent numéro consacre donc son dossier à la recherche sur le vieillissement à l'UQAM. L'élément déclencheur est le compte rendu, rédigé par Michel Tousignant, de la conférence donnée par le professeur Moshe Szyf de l'Université McGill, dont le sujet est l'apport de l'épigénétique à la connaissance du développement humain et du vieillissement. Cette conférence fut prononcée à l'occasion de l'assemblée virtuelle de l'ARUCC en avril dernier (voir Brèves, p. 19). La recherche sous-jacente à la conférence est loin d'être la seule pour comprendre le phénomène du vieillissement. Plusieurs professeures et professeurs de l'UQAM, dont certains ont pris leur retraite récemment, ont réalisé des travaux de recherche sur le vieillissement selon divers angles disciplinaires. Après une introduction rédigée par Anne Rochette, qui fait un survol historique des efforts de recherche sur ce thème à l'UQAM, sept collègues nous présentent brièvement leurs principaux travaux. Nous les remercions sincèrement de leur collaboration.

Le dossier est suivi de deux articles. Le premier porte sur les bénéfices accordés aux professeures et professeurs retraités dans diverses universités. Le tableau comparatif qui en ressort révèle plusieurs inégalités de traitement. Cet article est suivi d'un second rappelant plus spécifiquement les droits et privilèges accordés aux professeures et professeurs retraités de l'UQAM, dont la plupart sont inscrits dans le protocole cosigné par l'UQAM et l'Association, et se concluant par quelques améliorations que votre association souhaite mettre de l'avant.

Le présent numéro contient aussi une invitation au voyage en Andalousie, les rubriques habituelles (Rencontre intergénérationnelle, In memoriam, Brèves), des informations sur les activités sociales et culturelles, dont la majorité se feront en présence, et sur le programme de don planifié de la Fondation de l'UQAM.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Présidente
Monique Lemieux

Vice-président
Michel Tousignant

Secrétaire
Anne Rochette

Trésorier
Claude Laferrière

Registraire
Yvon Pépin

Conseillers
Patrick Béron
Louis Jolin

Observateur
Gilles Gauthier
(webmestre)

BULLETIN POUR LA SUITE DU MONDE

Directeur
Louis Jolin

Révision linguistique
Anne Rochette

Production
Créativa Design

Adresse postale
APR-UQAM
Université du Québec à
Montréal
Case postale 8888, succ.
Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Site web
<https://apr.uqam.ca>

Adresse courriel
apr@uqam.ca

Paru dans le numéro 80 du Bulletin, l'article composé des témoignages de collègues sur leurs voyages réels ou rêvés a reçu plusieurs commentaires positifs. Malencontreusement, nous avons laissé sur le quai un collègue qui n'a pu alors communiquer son rêve de voyage en Andalousie avec ses deux petits-fils. Le voici avec les excuses de la rédaction.



Cordoue, Andalousie

Je rêve d'un voyage en Andalousie, en Espagne méridionale, avec mes deux petits-fils berbères de Marakech, Hélias et Yanis Chevalier-Tamer. Séville, Cordoue, Grenade et Malaga, cela vous dit? Imaginez pour points forts le paysage, la biodiversité et l'histoire culturelle, avec les coups de cœur qui me promettent de vivre l'expérience andalouse.*

Près de Séville, à l'embouchure du fleuve Guadalquivir, loge le Parc Danana avec ses marécages, en avril parcours obligé de certaines d'espèces d'oiseaux d'Europe en migration vers l'Afrique, telle l'élégante Huppe fasciée qui vaut le détour. Les paysages harmonieux, connus du cinéma, sont le domaine du pin parasol, du chêne-liège et de l'olivier. Voilà de véritables fresques mauresques de forêts et cultures maraîchères. Imaginez les restos avec une carte d'huiles de la reine olive et des épices rares comme le safran de La Mancha. Les vignes des vins Xérès et Trampanillo me font certes saliver. Biodiversité riche entretenue par des traditions séculaires de cuisine, e.g. le précieux jambon Serrano en tapas. À déguster en écoutant le chant des gitans et leur flamenco ou le duele nostalgique de Garcia Lorca, les soirs des fêtes folkloriques de Pâques. Sans oublier mes petits qui goûteront les délices pâtisseries de leurs ancêtres maures. Du haut des châteaux en Espagne, ils pourfendront avec Don Quichotte les moulins à vent de leurs épées de bois, dans des combats d'honneur dignes des Chevalier-Tamer.

Merci aussi à ma co-abuela Teresa qui zézaye le castillan et grâce à qui je parle un parfois risible portugno! (Feliz Anno!).

***Quelques références :**

- Del Castillo, Michel (1992). « L'Andalousie », *Monde et Voyages. Coll. Larousse*. p.158.
- Ducrot, Claude (2019). « Impressions d'Andalousie ». *Bionouvelles* 47(3):10-11.
- Mollé, Philippe (2001). « L'Andalousie à ciel ouvert ». *Le Devoir* 2 juin, B:12.

L'APPORT DE L'ÉPIGÉNÉTIQUE À LA CONNAISSANCE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DU VIEILLISSEMENT

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DE MOSHE SZYF PAR MICHEL TOUSIGNANT



Lors de l'assemblée virtuelle 2021 de l'ARUCC (voir Brèves, p. 19), le professeur Moshe Szyf, généticien et spécialiste de la thérapie du cancer, a présenté une conférence intitulée: «*L'inné et l'acquis: l'impact de l'expérience infantile sur l'ADN*». Celle-ci était accompagnée d'une traduction simultanée en français. Le sujet traitait de l'apport de l'épigénétique à la connaissance du développement humain. Si nous avons appris lors de nos études universitaires que les gènes hérités de nos procréateurs déterminaient, pour le meilleur ou pour le pire, notre personnalité, notre capacité de résilience, nos maladies futures et l'heure à laquelle l'horloge de notre organisme cesserait de tourner, ce paradigme a été passablement transformé au cours de la dernière décennie. La destinée de nos gènes ne consiste pas exactement à régler notre vie de façon quasi mécanique. Ce n'est qu'un point de départ. L'image proposée par Szyf est de se représenter l'ADN comme un système d'opération d'ordinateur. Pour le faire fonctionner, il faut lui procurer des applications ou programmes qui vont permettre l'actualisation de cet ADN et lui faire prendre diverses directions. Cela fera en sorte que la petite abeille pourra être soit reine, soit ouvrière, et ce, avec les mêmes gènes. Le concept clé à retenir pour saisir les enjeux est le processus de méthylation, c'est-à-dire l'apport de certaines enzymes, soumis aux conditions environnementales, qui auront une influence déterminante sur l'action des gènes. Il existe donc la possibilité d'une étonnante plasticité dans le développement des mammifères et l'ensemble

des êtres vivants. Ce qui se déroule plus exactement est que l'ARN, ou acide ribonucléique, s'avère essentiel dans le transport du message génétique. La méthylation consiste alors à inhiber certains gènes pour en favoriser d'autres.

Cette méthylation des gènes explique pourquoi des rats élevés par des mères négligentes deviendront plus stressés à l'âge adulte. Et si on remplace la mère biologique par une mère d'adoption négligente, l'effet sera le même. Cette expérience démontre donc que l'environnement est déterminant dans l'expression des gènes. Qu'en est-il des êtres humains? Une étude menée à McGill a analysé le stress des mères qui étaient enceintes au moment de la tempête de verglas de 1998 au Québec ainsi que la réaction au stress des enfants nés de cette grossesse quelques années plus tard. En identifiant ensuite les éléments du processus de méthylation, il pourrait être éventuellement possible de renverser l'action de l'épigénèse. Des études cherchent actuellement à inhiber le processus qui a favorisé chez un enfant une addiction aux drogues.

Les personnes de notre âge seront intéressées d'apprendre que la méthylation ne s'arrête pas à l'entrée dans la vie adulte et qu'elle peut permettre certaines reprogrammations par la modification de nos habitudes de vie. Il semble aussi que les recettes du bon vieillissement varient d'une personne à l'autre, que l'une sera plus sensible à une modification de sa diète et qu'une autre répondra davantage à la pratique d'exercices.

Alors que les recherches avaient auparavant insisté sur les similarités entre les jumeaux homozygotes, ou vrais jumeaux, qui partagent un bagage génétique identique, d'autres études plus récentes mettent l'emphase sur des discordances ou différences dans le développement de tels jumeaux, parfois dès avant la naissance. Alors, que l'un soit affecté par la maladie d'Alzheimer ne signifie pas qu'il en sera nécessairement de même pour le second.

Il est certain que l'expérience de la pandémie modifiera sensiblement le processus de notre épigénèse, dans des directions différentes selon la nature de notre expérience. Dans un autre ordre d'idées, les recherches cherchent actuellement à modifier les effets perturbateurs des traumatismes graves et les mécanismes produisant le cancer. Vivrons-nous assez longtemps pour profiter de ces nouvelles découvertes?



LA RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT À L'UQAM

TOUR D'HORIZON

ANNE ROCHETTE

Avec le vieillissement de la population qui s'accroît, les recherches qui s'intéressent à ce phénomène ont certes le vent dans les voiles, d'autant plus en ce moment dans le contexte de la situation sanitaire vécue depuis le début de la pandémie de COVID-19, qui contribue à amplifier encore plus avant la nécessité de mieux penser les soins et les services aux personnes âgées. Nous vous proposons dans ce numéro un bref tour d'horizon, à la fois historique et actuel, mais clairement non exhaustif, des recherches menées à l'UQAM en lien avec le vieillissement, à travers le présent texte ainsi que la présentation des résumés de recherches de quelques collègues spécialistes de ce champ d'études qui ont répondu à notre appel.¹

UN PROJET INTERSECTORIEL

En 2011, peu après la nomination de Rémi Quirion au poste de scientifique en chef nouvellement créé par le gouvernement du Québec, une invitation est lancée à la communauté de la recherche à transmettre des propositions de thématiques pour de grands projets

intersectoriels. C'est ainsi qu'à l'UQAM naît l'idée de développer un projet axé sur «le vieillissement de la population». Sous l'égide de la Faculté des sciences humaines et le leadership scientifique de la professeure Michèle Charpentier* de l'École de travail social, plus d'une vingtaine de professeures et professeurs, issus de 14 départements, se sont alors réunis autour d'un processus de mise en commun de leurs travaux et ont élaboré un [énoncé intersectoriel](#), intitulé «Le vieillissement de la population : enjeux et défis individuels et collectifs», qui a été déposé auprès du scientifique en chef en février 2012.

D'entrée de jeu, cet énoncé dressait le portrait de la situation en regard du vieillissement de la population et proposait la mise sur pied d'un vaste chantier de recherches qui prendrait en compte les différentes dimensions du vieillissement. Selon les données disponibles à l'époque, au Canada, une personne sur cinq (21%) serait âgée de 65 ans et plus d'ici 2026, alors qu'au Québec, le vieillissement serait encore plus marqué et cette proportion passerait de 16% en 2011 à 26% en 2031, ce qui représenterait 2,3 millions de personnes âgées, dont plus de la moitié seraient âgées de plus de 75 ans.

La démarche uqamienne se distinguait en ce qu'elle préconisait de penser l'avancée en âge sous l'angle de l'individu, des groupes et des collectivités et de considérer

¹ Les astérisques placés à la suite du nom d'un chercheur ou d'une chercheuse indiquent qu'un résumé de leurs recherches est présenté dans ce numéro.

le vieillissement comme s'inscrivant dans le continuum de la vie et dans la singularité des parcours de vie plutôt que comme une maladie ou un problème. En effet, constatant qu'environ 80 % des personnes âgées sont autonomes, le vieillissement est appréhendé en tant que processus complexe, conditionné par différents facteurs individuels, sociaux, historiques, économiques et politiques. Trois axes de recherche sont identifiés, qui articulent les défis engendrés et les recherches multidisciplinaires en cours à l'UQAM : santé et mieux-être des personnes âgées ; dynamiques sociales et citoyenneté ; enjeux économiques et politiques publiques.

Malgré une réception très favorable au moment de son dépôt, le projet soumis par l'UQAM a malheureusement été laissé en plan, à la suite de changements successifs de gouvernement, en 2012 et 2014, qui ont aussi entraîné d'importants changements de priorités quant au financement de la recherche intersectorielle.

LA RÉALISATION DE RECHERCHES DIVERSIFIÉES ET L'APPORT DES CHAIRES

Qu'à cela ne tienne, les recherches, elles, se sont poursuivies, en attendant de trouver d'autres sources de financement pour permettre la réalisation du projet. Ce sera finalement dans la foulée de l'instauration du programme des chaires stratégiques de l'UQAM en 2014 que verra le jour la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne, rassemblant autour de sa titulaire, Michèle Charpentier*, 14 chercheuses et chercheurs provenant de 11 départements répartis à travers cinq facultés et école : Mona Trudel (arts visuels et médiatiques), Marie-Emmanuelle Laquerre* (communication sociale et publique), Philippe Lupien (design), Paul Bélanger (éducation et formation spécialisées), Magda Fusaro (management et technologie), Valérie Bourgeois-Guérin* et Mélanie Vachon (psychologie), Ruth Rose (sciences économiques), Anne Saris (sciences juridiques), Line Chamberland et Isabelle Wallach* (sexologie), Anne Quéniart et Shirley Roy (sociologie) ainsi que Lilyane Rachédi (travail social).

Cette chaire a permis de mettre en place une infrastructure de recherche propice aux partenariats avec la communauté et aux projets intersectoriels. Les chaires stratégiques n'étant pas renouvelables, ce regroupement a pris fin en 2020. Les départs à la retraite de quatre de ses membres (Paul Bélanger, Line Chamberland, Anne Quéniart, Ruth Rose), celui à venir de sa titulaire, la nomination de Magda Fusaro à titre de

rectrice et le décès de la regrettée professeure Anne Saris ont aussi eu pour effet de réduire considérablement le nombre de personnes activement impliquées.

Par ailleurs, deux autres chaires de recherche en lien avec le vieillissement ont aussi vu le jour en 2014 et 2015. La Chaire de recherche industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques, créée en 2014 et renouvelée en 2019 sous l'appellation Chaire de recherche sur les enjeux économiques intergénérationnels, dont la cotitulaire est Raquel Fonseca* (sciences économiques), s'inscrit dans l'axe « enjeux économiques et politiques publiques » identifié en 2012. La Chaire de recherche du Canada sur le déclin cognitif dans le vieillissement pathologique, créée en 2015 et renouvelée en 2020, dont le titulaire est Jean-François Gagnon (psychologie) et à laquelle participe la professeure Isabelle Rouleau* (psychologie), se situe quant à elle dans l'axe « santé et mieux-être des personnes âgées » de l'énoncé de 2012 et est associée au Centre de recherche en neurosciences cognitives de l'UQAM (NeuroQAM) dont l'un des axes de recherche est « santé cognitive et vieillissement ».

D'autres recherches menées à l'UQAM s'inscrivent également dans le champ de la santé et du mieux-être, dont les travaux de Gilles Trudel* (psychologie), qui portent sur divers aspects de l'évaluation et du traitement des dysfonctions sexuelles des personnes âgées, ainsi que ceux de collègues du Département des sciences de l'activité physique, notamment Mylène Aubertin-Leheudre (aspects physiologiques du vieillissement), Marc Bélanger (adaptation des facteurs neurophysiologiques chez les personnes âgées) et Gilles Gouspillou (vieillesse musculaire), membres du Groupe de recherche en activité physique adaptée (GRAPA).

Plusieurs autres centres et chaires de recherche s'intéressent ou se sont intéressés au vieillissement à des degrés divers. Il serait impossible d'en dresser la liste complète, mais il importe de souligner l'apport de l'Institut Santé et Société et de l'Institut de recherches et d'études féministes, qui facilitent le réseautage des chercheuses et chercheurs impliqués.

Enfin, quoique l'infrastructure mise en place par la Chaire sur le vieillissement et la diversité citoyenne ne soit plus soutenue financièrement, il est permis d'espérer qu'un nouveau regroupement verra le jour afin d'assurer le maintien d'un réseau de recherche intersectoriel sur le vieillissement à l'UQAM et de faciliter ainsi le croisement des connaissances et l'émergence de projets interdisciplinaires innovants et socialement pertinents.

VIE CONJUGALE ET SEXUELLE DES AÎNÉS

GILLES TRUDEL (Département de psychologie)

Tout au long de ma carrière, j'ai effectué des recherches sur divers aspects de l'évaluation et du traitement des dysfonctions sexuelles. La dimension conjugale ou relationnelle dans le traitement des dysfonctions sexuelles est importante et nous avons mis cela en évidence particulièrement dans *La baisse de désir sexuel**. En faisant ces recherches sur la baisse de désir, nous avons constaté qu'un nombre assez important de couples plus âgés nous appelaient pour participer à nos études mais ne correspondaient pas à notre critère d'âge. Ceci nous a amenés à faire une recension des écrits sur la vie de couple des aînés et publier un article intitulé « Sexual and marital aspects of old age » dans la revue *Sexual and Relationship Therapy*. Cette revue, dans une série de numéros publiés lors de son 25^e anniversaire, a mentionné cet article comme l'un des plus influents des 25 premières années de sa publication. Un des constats qui fut mis en évidence dans cette recension des écrits est qu'on avait beaucoup moins d'informations sur la vie de couple des aînés que sur la vie relationnelle des plus jeunes. On tenait pour acquis que les couples de longue durée ont une relation conjugale satisfaisante et représentent moins d'intérêt pour les chercheurs. Il était donc important de vérifier le bien-fondé de cette affirmation. Nos études ultérieures ont montré qu'une vie de couple de longue durée n'est pas synonyme de satisfaction conjugale. Un autre constat qui fut mis en évidence est qu'il n'y avait pas d'études expérimentales pour évaluer les effets d'une intervention conjugale chez les plus de 50 ans. Or la vie de couple à la retraite prend plus d'importance en raison de l'augmentation du temps passé ensemble. Les programmes de préparation à la retraite mettent généralement peu l'accent sur cette dimension. Nous avons donc proposé de faire une étude chez des retraités/aînés, qui visait au moment de la retraite à optimiser le fonctionnement conjugal et sexuel dans cette catégorie d'âge. Cette étude a montré qu'il était possible d'avoir un effet positif sur plusieurs dimensions de la vie conjugale et sexuelle et que cet effet se maintenait à une relance d'un an. Il serait donc intéressant au moment de la retraite de proposer des interventions efficaces pour aider les couples à réorganiser leur vie conjugale.

Par la suite, je me suis intégré à une équipe de recherche portant sur la détresse psychologique des aînés. Mon rôle dans cette équipe était de voir s'il y avait un lien avec le fonctionnement conjugal et sexuel. Ce lien avait été très peu étudié et aucune étude d'envergure n'avait été réalisée sur ce sujet. Travaillant avec des épidémiologistes, il fut décidé de réaliser des études populationnelles et longitudinales à travers plusieurs régions du Québec pour examiner, d'une part, le lien entre le fonctionnement conjugal et sexuel et, d'autre part, la détresse psychologique et la dépression chez les aînés vivant en couple. Ces études ont effectivement mis en évidence un lien transversal et longitudinal qui permet de prédire que si un couple est en détresse conjugale, il y a une augmentation de la probabilité qu'actuellement ou éventuellement, il va présenter des symptômes de détresse psychologique ou de dépression.

Par ailleurs, la perception de la sexualité chez les aînés est souvent caractérisée par des attitudes négatives dans la population générale et même chez les intervenants dans le domaine de la santé. Il nous semblait également important de faire le point sur cet aspect. Nos études montrent que la sexualité des aînés contribue à la satisfaction conjugale. Si nos études confirment une détérioration de la réponse sexuelle à travers les âges chez les aînés/retraités, qui s'accélère encore plus chez les hommes, elles montrent paradoxalement qu'une proportion très majoritaire d'aînés maintiennent un intérêt pour la sexualité et sont satisfaits de leur vie sexuelle.

Les résultats de toutes ces études sont publiés dans *Vie de couple, sexualité et bien vieillir*** . Dans le tome 1, en plus d'une recension des écrits, nous présentons les résultats de nos études sur la vie de couple, la vie sexuelle et le lien avec la vie psychologique des aînés. Dans le tome 2, nous présentons de manière détaillée l'intervention que nous avons évaluée pour optimiser la vie conjugale et sexuelle au moment de la retraite.

* Trudel, G. (2003). *La baisse du désir sexuel : Méthodes d'évaluation et de traitement*. Masson, Paris.

** Trudel, G. (2018). *Vie de couple, sexualité et bien vieillir, tome 1: Les études et les recherches sur la vie de couple, la vie sexuelle et la vie psychologique des retraités et des aînés*. Éditions Édilivre, Paris.

** Trudel, G. (2019). *Vie de couple, sexualité et bien vieillir, tome 2: Une intervention conjugale et sexuelle pour améliorer et enrichir la vie de couple chez les préretraités, les retraités et les aînés*. Éditions Édilivre, Paris.

SEXUALITÉ DES PERSONNES ÂGÉES

ISABELLE WALLACH (Département de sexologie)

Mes travaux de recherche portent sur la sexualité des personnes âgées, un sujet longtemps tabou, qui suscite de plus en plus d'intérêt au niveau international mais est encore trop peu documenté au Québec. Privilégiant une approche qualitative, ils explorent différentes thématiques telles que le VIH, les interactions entre les normes de beauté et la vie intime des femmes âgées hétérosexuelles et lesbiennes, la sexualité et l'usage de produits sexopharmaceutiques (PSP) des hommes âgés gais et hétérosexuels ou la sexualité des personnes âgées en contexte de soins palliatifs. Ces projets ont en commun de chercher à déconstruire les préjugés relatifs à la sexualité à un âge avancé ainsi qu'à donner une visibilité au vécu sexuel des personnes âgées LGBT, trop souvent occulté.

À cet égard, le projet sur la sexualité des hommes âgés a par exemple permis de mettre en lumière que l'expression sexuelle des participants tant hétérosexuels que gais s'articulait autour de deux pôles, d'une part, la sexualité génitale et libérale et d'autre part, la connexion, la tendresse et la sensualité, tout en révélant que beaucoup de ces hommes vivaient des expériences s'inscrivant simultanément dans ces deux pôles. En ce qui a trait à la recherche sur le vécu des femmes âgées, il est ressorti que loin d'être systématiques, les effets des normes de beauté âgistes et sexistes sur ces femmes étaient modulés par leurs relations avec leurs partenaires intimes qui pouvaient être vectrices de reconnaissance comme de déni. Plus globalement, les résultats de mes recherches soulignent la diversité du vécu sexuel des personnes âgées, visant ultimement à offrir un regard plus nuancé sur cette dimension essentielle du vieillissement.



SOINS ET SERVICES DE SANTÉ AUX PERSONNES ÂGÉES IMMIGRANTES

MARIE-EMMANUELLE LAQUERRE (Département de communication sociale et publique)

J'enseigne les relations interpersonnelles et l'intervention dans une approche communicationnelle. Dans le domaine de la gérontologie sociale, mes intérêts de recherche portent notamment sur l'humanisation des soins et des services de santé offerts aux personnes âgées ainsi que sur les rapports entre les professionnels et les usagers aînés dans des contextes de diversité. Les soins et les services qui s'adressent aux personnes âgées immigrantes (PAI), les questions d'inclusion sociale pour les aînés migrants et issus des communautés ethnoculturelles ainsi que l'intervention en contexte de diversité sont au cœur de mes travaux actuels. Ceux-ci répondent au besoin de documenter les aspects sociaux du vieillissement chez les aînés migrants ou issus des communautés ethnoculturelles, une catégorie populationnelle qui demeure sous-étudiée.

Inscrits dans une approche inclusive et interculturelle, les résultats de mes recherches démontrent qu'il faut prendre en considération la diversité des parcours du vieillissement chez les PAI vivant au Québec plutôt que de les considérer comme un groupe homogène. Ces résultats soulignent ainsi la diversité des expériences plutôt que de proposer, comme le font plusieurs études, une vision globalisante du vieillissement social chez les migrants âgés. Les données obtenues tout comme l'accompagnement offert aux professionnels en santé et en service social et aux intervenants des milieux communautaires répondent à leurs besoins de développer des stratégies d'intervention et d'accompagnement ancrées dans les besoins réels et spécifiques de cette catégorie d'aînés.



SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES ET FIN DE VIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

VALÉRIE BOURGEOIS-GUÉRIN (Département de psychologie)

Je réalise avec des équipes interdisciplinaires de chercheurs et cliniciens des recherches qualitatives portant sur la fin de vie et le deuil chez les personnes âgées. Dans celles-ci, nous donnons la parole aux aînés afin de recueillir et partager leurs témoignages. Nous cherchons plus largement à mieux comprendre leurs réalités afin de les soutenir lorsqu'ils font face au mourir.

Ainsi, à titre d'exemple, nous avons effectué une recherche qualitative sur le deuil des aînés habitant en résidence pour personnes âgées suivi d'une étude portant sur ces réalités en CHSLD et résidences pour aînés en contexte de pandémie. Ces études dévoilent un portrait diversifié des réalités et du soutien offert dans ces milieux de vie lorsque survient un décès et met en évidence les besoins des personnes âgées et du personnel confronté à ces pertes.

Nous réalisons aussi une étude sur les souffrances psychologiques vécues par les hommes âgés atteints d'un cancer incurable. Alors que des études portent sur leurs douleurs physiques, beaucoup moins s'intéressent à leurs souffrances psychologiques. Pourtant, l'expérience d'être atteint d'une maladie incurable est loin de se limiter à ses dimensions physiques. Les résultats dévoilent diverses souffrances vécues par ces hommes et notamment liées à leur identité, aux modifications de leurs rôles sociaux, mettant en lumière des expériences de transformation allant de l'adversité à l'adaptation, du découragement à l'espoir.



FEMMES, VIEILLISSEMENT ET INCLUSION SOCIALE

MICHÈLE CHARPENTIER (École de travail social)

J'ai consacré l'ensemble de ma carrière à l'enseignement et la recherche en gérontologie sociale. Mes recherches ont principalement porté sur la reconnaissance de la place et du rôle des personnes âgées, surtout des femmes, dans la société (engagement social, transmission intergénérationnelle, respect des droits) et sur la diversité de leurs expériences, en raison des inégalités liées au genre, à la santé, à l'appartenance ethnique et à la migration. À cet égard, mes travaux s'inscrivent dans une perspective féministe intersectionnelle et me situent parmi les pionnières de la recherche sur les femmes et le vieillissement.

Titulaire de la Chaire de recherche UQAM sur le vieillissement et la diversité citoyenne (2015-2020), j'ai été directrice scientifique du CSSS Cavendish-CAU, centre affilié universitaire en gérontologie sociale, et de son Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) ainsi que responsable de l'équipe de recherche en partenariat VIES - Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (FRQSC, 2007-2012). J'ai mené 24 recherches subventionnées, dont les plus récentes abordent les enjeux de l'inclusion sociale et du vieillir quand on vit seul (habitat en solo) et quand on est une personne – une femme – aînée immigrante. Plusieurs rapports de recherche, liens à mes livres et articles scientifiques sont disponibles sur le site de la chaire (section transfert) à : www.chairevieillissement.uqam.ca. À ce rayonnement s'ajoute la cocréation d'activités novatrices de mobilisation des connaissances. Certaines ont eu des retombées sociales importantes : l'implantation de la Ligne provinciale Aide-Abus-Aînés, le documentaire « Jeunes ailleurs, vieilles ici » (sur Uqam.tv) et le programme de formation par et pour les femmes de 60 ans et plus « Ridées mais pas fanées ! ».

Cette année, j'amorce ma retraite graduelle.

ENJEUX ÉCONOMIQUES INTERGÉNÉRATIONNELS

RAQUEL FONSECA (Département des sciences économiques)

Mon travail sur le vieillissement s'inscrit principalement dans le cadre de la Chaire de recherche sur les enjeux économiques intergénérationnels (www.creei.ca), dont je suis cotitulaire. Les recherches que j'effectue avec l'équipe de la Chaire s'articulent en trois axes: la retraite et l'épargne, la santé et le marché du travail.

En ce qui a trait au thème de la retraite et l'épargne (<https://creei.ca/retraite-et-epargne/>), mon équipe et moi avons notamment montré que la crise a accentué l'urgence de s'attaquer à la soutenabilité budgétaire du gouvernement provincial, un problème qui pesait déjà sur les finances publiques et qui est principalement causé par le vieillissement de la population. Concernant le thème de la santé (<https://creei.ca/cahiers-de-recherche/>), plusieurs projets sont en cours. À titre d'exemple, nous avons trouvé qu'il existe, dans différents pays (dont le Canada), des différences systématiques par rapport à la détérioration de la santé selon l'âge et le niveau de scolarité. Ces résultats suggèrent que les déterminants et les politiques publiques capables d'influencer ce phénomène varient selon les pays. Enfin, pour le marché du travail (<https://creei.ca/marche-du-travail/>), nous avons établi un lien entre le statut de travailleur autonome et la pauvreté chez les travailleurs âgés et déterminé le rôle des pensions publiques sur la pauvreté au Canada. Dans un autre article, mes collègues et moi avons aussi montré que le niveau de capital humain à l'entrée sur le marché du travail est plus élevé pour les jeunes générations, ce qui a contribué à faire progresser les salaires à l'entrée et à aplanir le profil des salaires selon l'âge.



VIEILLISSEMENT COGNITIF ET MÉMOIRE

ISABELLE ROULEAU (Département de psychologie)

La majorité de mes projets de recherche concernent le vieillissement cognitif, tant chez des populations avec maladie neurodégénérative que chez des populations saines sur le plan neurologique.

Un des aspects auquel je m'intéresse est l'effet du vieillissement sur le fonctionnement cognitif de personnes atteintes de maladies neurologiques, dont la sclérose en plaques (SEP). Au cours des 20 dernières années, des avancées importantes ont été réalisées sur le plan du traitement, ce qui a entraîné une augmentation marquée de l'espérance de vie, résultant en une prévalence de plus en plus importante de personnes âgées vivant avec la SEP. Nos projets réalisés au Centre de recherche du CHUM ont pour objectifs :

- (1) de départager les impacts respectifs sur le plan cognitif de la SEP et du vieillissement normal;
- (2) d'identifier des indices cognitifs suggérant la présence additionnelle d'une maladie d'Alzheimer;
- (3) d'examiner les facteurs de protection pouvant favoriser un vieillissement harmonieux des personnes atteintes de SEP.

Un autre aspect de mes recherches concerne l'identification de prédicteurs cognitifs précoces de maladies dégénératives. Dans ce contexte, nous examinons, avec mon collègue Sven Joubert de l'Université de Montréal, les troubles de la mémoire sémantique comme prédicteur de la conversion vers la maladie d'Alzheimer. Je participe également aux projets de Jean-François Gagnon, professeur au Département de psychologie, visant à identifier des indices cognitifs chez des patients qui présentent un « trouble du sommeil paradoxal » pouvant suggérer une conversion en maladie de Parkinson ou en démence à corps de Lewy.

Enfin, je m'intéresse de façon plus large à l'intégrité des divers systèmes de mémoire (épisode, sémantique et procédural) dans le vieillissement normal et aux méthodes d'intervention cognitive.

BÉNÉFICES DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS : LE TABLEAU DES INÉGALITÉS

PATRICK BÉRON ET MICHEL TOUSIGNANT

Le moment de la retraite correspond à la perte d'un statut et de privilèges que nous accordait le titre de professeur. En retour, quelques acquis viennent compenser ces pertes et des privilèges nouveaux peuvent exceptionnellement s'y ajouter... dans les universités les mieux dotées. Nous vous invitons donc à faire une tournée des universités canadiennes à travers les informations procurées par l'ARUCC (Associations des retraités des universités et collègues du Canada) à laquelle appartient l'APR-UQAM. Une enquête a été complétée auprès de 31 associations membres peu avant le début de la pandémie et le [rapport de l'analyse](#)¹ est paru récemment.

Selon les vœux du comité des bénéficiaires de l'ARUCC, l'université devrait faciliter la tâche de ses retraités qui veulent continuer à participer à la vie universitaire en tant qu'enseignant, chercheur ou mentor. Si la première théorie du vieillissement de Bernice Neugarten et Robert Havighurst (circa 1960) et de son équipe de Chicago (dont Michel Tousignant était l'élève) présentait la retraite et le vieillissement comme un désengagement progressif (mais non un credo, faut-il le souligner), car ils ne se voyaient pas se balader pendant 40 ans sur un terrain de golf, il y a lieu de croire également que le désengagement et le retrait intellectuel peuvent hâter le processus de vieillissement. À cet effet, une prise de position de l'ARUCC encourage les associations à faire valoir l'intention de leurs membres de demeurer actifs sur le plan académique.

Les outils de base pour ce faire sont l'accès à un espace de travail, aux ressources bibliographiques et aux sources de subvention, en plus de la disponibilité des services de secrétariat et de l'informatique. L'enquête révèle que des espaces de bureau pour les retraités sont disponibles dans environ le quart des universités. Dans la moitié, des espaces sont réservés aux professeurs émérites et sont attribués à celles et ceux qui ont une subvention externe. Deux universités ont mis sur pied un collègue des émérites pour loger les plus méritants. À l'UQAM, ce rôle d'hospitalité aux retraités est plutôt dévolu aux départements et aux centres de recherche. Ainsi, au Département de chimie, Patrick Béron a-t-il pu bénéficier en 2010 d'un espace de bureau, incluant un ordinateur, réservé aux professeures et professeurs retraités. Concernant la bibliothèque, 16 institutions sur 31 donnent accès à tous ses services, dont Montréal et McGill. À

l'UQAM, l'accès à distance aux ressources électroniques est restreint au statut de professeur associé, en vertu de l'entente avec les fournisseurs de ces services. Par ailleurs, l'enquête montre que l'accès aux serveurs de courriel est à peu près universel, comme c'est aussi le cas à l'UQAM. Quant aux services informatiques, la situation est très variable d'une institution à l'autre. Quelques rares universités mieux nanties offrent un programme interne de subventions de recherche à leurs retraités, mais la plupart se contentent d'administrer les subventions externes. Enfin, pour les activités académiques, telles les invitations aux conférences, l'initiative est généralement laissée aux départements.

Une autre façon de favoriser la « sécurité intellectuelle » des retraités est de leur procurer des activités intellectuelles, comme des cours répondant à leurs intérêts. Quelques universités, dont Sherbrooke, Concordia et McGill au Québec, ont une offre très riche et variée. Michel Tousignant a eu l'opportunité de fréquenter le McGill Community for Lifelong Learning qui organise un programme de cours sur de nombreux sujets adaptés aux intérêts des retraités. Ces activités se font généralement en petits groupes et encouragent les échanges entre les participants. Les frais sont très abordables et les activités prennent place durant la journée. Environ la moitié des universités offre des exemptions totales ou partielles pour assister aux cours réguliers. L'UQAM, nil. La rectrice s'est montrée très réceptive à ce sujet lors d'une entrevue que nous avons eue avec elle en son début de mandat, mais rien n'a encore bougé depuis.

D'autres avantages concernent plutôt le bien-être et l'épanouissement des membres retraités. La moitié des institutions offrent un privilège de stationnement à rabais, limité à des événements spécifiques, surtout à des heures où les espaces ne sont pas occupés à leur maximum. Dans la moitié des institutions avec des installations sportives, soit le membership est gratuit, soit il jouit d'un rabais. Il serait intéressant d'analyser l'effet de ce privilège sur la fréquentation des centres sportifs. Comme vous en aurez fait l'expérience lors de conférences à travers le pays, les grandes universités possèdent généralement un *University Club*, avec panneaux de bois décoratif, alors que quelques autres ont des salles à manger. Dans les clubs, la bouffe est excellente, à prix raisonnable,

¹ Le soulignement indique la présence d'un hyperlien qui peut être activé à partir de la version électronique du Bulletin, disponible sur le site Web de l'Association.

et on y retrouve souvent un bar pouvant accueillir des réunions et événements spéciaux. À l'UQAM, le salon des professeures et professeurs du SPUQ (et sa salle à manger) est accessible également aux retraités.

Le *nec plus ultra* des avantages aux retraités est sans contredit l'accès à un logement confortable sur le campus universitaire ou à proximité, sur le bord de la mer ou dans un magnifique parc. Les États-Unis ont une longueur d'avance sur nous à ce chapitre, comme le décrit un récent [article du New York Times](#). L'accès à ces résidences n'est cependant possible qu'aux plus fortunés, qui peuvent avoir à déboursier plusieurs centaines de milliers de dollars à l'entrée, avec une remise de 90 % du montant à leur départ, en plus de tous les frais afférents. L'article mentionne cependant que la tendance est à la baisse depuis quelques années à cause des restrictions financières. Il n'empêche qu'un [article d'Affaires universitaires](#) remontant à 2008 faisait état de quelques projets canadiens. La première université canadienne qui a accueilli un complexe résidentiel pour aînés sur son campus est l'Université de Guelph, dont le [Village by the Arboretum](#) a vu le jour par étapes depuis 1994. Ce complexe, qui abrite actuellement environ 1 250 résidents, génère d'importants revenus pour l'université à travers la location des terrains sur lesquels ont été construites les différentes unités par un promoteur privé. La seconde université à s'être lancée dans l'aventure est l'Université de la Colombie-Britannique, qui abrite sur son campus, depuis 2010, le complexe [Tapestry at Wesbrook Village](#), également propriété d'une société immobilière privée qui doit payer des droits de location pour le terrain. Selon l'article, les membres de l'Association des professeurs à la retraite de la UBC allaient jouir d'un droit de premier refus sur les appartements au moment de l'ouverture du complexe. Il n'est pas clair quelle peut être présentement la proportion de ceux-ci parmi les résidents, mais la location de base pour un studio à 4 650 \$ par mois peut laisser penser qu'ils ne doivent pas être très nombreux. En ce qui concerne le complexe de l'Université de Guelph, il n'est pas fait mention d'un accès privilégié à ses retraités. Ces derniers ont tout de même droit à de nombreux privilèges de la part de l'Université: bourses d'études aux conjoints et aux enfants, gratuité pour l'inscription à un cours, 50% de réduction sur le stationnement, aucun retrait de privilèges de bibliothèque, membership à vie au *University Club* si déjà membre au moment de la retraite. Qui dit mieux? À l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, l'Association des bibliothécaires et professeures et professeurs retraités de l'Université de Moncton (ABPPRUM) a fait des pressions auprès de l'Université pour construire ou faire construire sur le campus des résidences pour retraités. Le modèle retenu ici aussi est celui d'un promoteur privé sur le campus et le [Faubourg du Mascaret](#) offre depuis quelques années

des appartements accessibles aux membres de cette association, mais également au public en général.



Salle à manger du McGill University Club

Si les acquis des retraitées et retraités universitaires sont significatifs et bienvenus, il existe encore, dans la plupart des institutions, une absence de politique pour mieux définir leurs attentes à l'égard des professeurs retraités. Il y a encore beaucoup d'efforts à déployer pour favoriser leur participation à la vie académique, particulièrement pour la recherche et le mentorat.

À l'UQAM, le protocole d'entente qui lie notre association à l'Université constitue un pas dans la bonne direction (voir l'article «Droits et privilèges des professeures et professeurs retraités de l'UQAM»). Des négociations en vue de bonifier certains droits et privilèges consentis par les différents services sont en cours, en particulier en ce qui concerne la possibilité de bénéficier d'un tarif réduit pour suivre des cours ainsi que l'accès à distance aux ressources numériques de la bibliothèque. Mais il reste que la participation des professeures et professeurs retraités à la vie universitaire est trop peu sollicitée et qu'il est difficile de la faire reconnaître lorsqu'elle a lieu. De nombreux retraités continuent pourtant à mener des recherches et à publier, contribuant ainsi au rayonnement de l'Université. Certains poursuivent des activités d'encadrement pendant plusieurs années après leur départ à la retraite. D'autres enseignent régulièrement à titre de chargée ou chargé de cours. Il y aurait certainement lieu de leur assurer plus de reconnaissance de la part de l'Université et une plus grande visibilité à travers les différentes plateformes de communications de l'UQAM ainsi que les sites Web des départements.

DROITS ET PRIVILÈGES DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UQAM

ANNE ROCHETTE

Le protocole d'entente, [Droits et privilèges](#), dont la plus récente version a été conclue le 1^{er} juin 2017, encadre les relations de l'APR-UQAM avec l'Université et établit les principaux droits et privilèges consentis aux professeures et professeurs à la retraite ainsi que les modalités de participation aux diverses activités en lien avec l'Université. Ce protocole s'applique également aux maîtres de langue à la retraite, mais en faisant les adaptations pertinentes compte tenu du statut institutionnel des maîtres de langue.

DROITS ET PRIVILÈGES

Au chapitre des droits et privilèges, l'article 5 du protocole spécifie que *la professeure, le professeur à la retraite*

- a accès, si elle, il en fait la demande, à un local lui permettant d'œuvrer dans des activités reliées à l'UQAM et qu'elle, il partage au besoin avec d'autres professeures, professeurs à la retraite;
- a accès aux divers services de l'Université (bibliothèques, réseau informatique, audiovisuel, équipements sportifs, etc.) selon les politiques propres à ces services et tel que convenu, s'il y a lieu, avec l'Association des professeures et professeurs retraités;
- dispose d'une carte de l'UQAM qui mentionne le titre de professeur(e) retraité(e), de professeur(e) émérite ou de professeur(e) associé(e), ainsi que son matricule;
- est porté sur la liste d'envoi des informations générales de l'UQAM par courrier électronique et son adresse électronique est maintenue;
- peut utiliser le titre de professeure, professeur honoraire.

L'accès à un espace de travail est sous la responsabilité première des départements ou des unités de recherche. Compte tenu des contraintes importantes d'espace qu'éprouvent plusieurs d'entre eux, il est possible qu'il n'y ait pas de locaux disponibles à cette fin. Si vous éprouvez une telle situation, n'hésitez pas à contacter l'Association, qui s'efforcera alors de vous représenter auprès de l'Université.

Par ailleurs, si vous ne recevez aucune information générale de l'UQAM, il est possible que votre adresse courriel ait été retirée de la liste d'envoi. Si c'était le cas, n'hésitez pas à contacter l'Association, qui transmettra vos coordonnées aux services concernés de l'Université.

Les divers services accessibles aux professeures et professeurs retraités, dont une liste détaillée se retrouve sur le site Web de l'Association, nécessitent généralement la présentation de la carte UQAM ou l'utilisation du code MS [voir l'encadré à ce sujet et pour découvrir un service très avantageux offert au personnel retraité].

ACTIVITÉS

En ce qui concerne les modalités de participation aux diverses activités, l'article 6 du protocole stipule ce qui suit.

Dans le respect des dispositions prévues aux diverses conventions collectives et sans déroger aux politiques, règlements et procédures en vigueur à l'UQAM et dans les unités concernées, une professeure, un professeur à la retraite peut :

- participer, avec l'accord du département qui requiert ses services et dans le respect des conventions collectives, à une ou des activités d'enseignement;
- participer, avec l'accord du comité de programme(s) de premier cycle, du département ou du comité de programme(s) de cycles supérieurs et selon les règlements en vigueur, à l'encadrement d'étudiantes, d'étudiants dans la réalisation de leurs activités ou travaux (mémoire, thèse, etc.);
- participer, à la demande d'une unité académique ou de l'Université, à divers projets ou activités où ses compétences sont mises à contribution (projet de programme, révision de programme, organisation de colloques, participation à des projets de coopération internationale, publications, etc.);
- préparer et réaliser, selon les règles et les autorisations prévues à cet effet, des activités de recherche et de création et obtenir l'appui des services compétents de l'UQAM dans l'obtention de fonds de recherche externes et dans la gestion de ces fonds.

La professeure, le professeur à la retraite n'a aucun lien d'emploi avec l'Université.

La professeure, le professeur à la retraite qui assume une direction ou une codirection de mémoire ou de thèse ou toute autre activité équivalente peut recevoir une rémunération en argent. Cette rémunération est établie selon les paramètres suivants :

- *Pour une direction de thèse de doctorat : 5 000 \$ [6 300 \$ selon la convention collective signée le 20 décembre 2018, en vigueur jusqu'au 31 mai 2022] lorsque l'étudiante, l'étudiant obtient son diplôme de doctorat;*
- *Pour une direction de mémoire de maîtrise : 1 667 \$ [2 100 \$ selon la convention collective signée le 20 décembre 2018, en vigueur jusqu'au 31 mai 2022] lorsque l'étudiante, l'étudiant obtient son diplôme de maîtrise;*
- *Ces montants sont fractionnés s'il s'agit d'une codirection de mémoire ou de thèse;*
- *Ces montants seront révisés selon les modifications qui pourraient être apportées à l'article 10.07, alinéa 3a) de la convention collective UQAM-SPUQ.*

L'UQAM soutient les activités mises de l'avant par l'APR en lien avec ses unités et services (mentorat, accueil d'étudiants étrangers, etc.).

En somme, les professeures et professeurs retraités de l'UQAM jouissent de plusieurs droits et privilèges dont certains sont spécifiquement entérinés dans le protocole d'entente conclu avec l'Université. Bien sûr, il y aura toujours place à une bonification de ceux-ci au fil du temps, ce que le conseil d'administration de l'APR-UQAM s'efforcera d'accomplir avec l'appui de ses membres, mais il importe aussi de promouvoir les acquis dont nous bénéficions déjà. Parmi ceux-ci, au-delà des divers services qui demeurent accessibles, la reconnaissance formelle que les professeures et professeurs retraités peuvent continuer de contribuer aux missions d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité de l'UQAM et la définition des modalités qui balisent cette contribution constituent clairement des acquis importants.

Il n'empêche que votre conseil d'administration espère pouvoir régler prochainement deux revendications concernant les services offerts: celle d'une tarification réduite pour s'inscrire à des cours offerts par l'Université et celle de l'accès à distance aux ressources numériques de la bibliothèque. À suivre!

VOTRE CARTE UQAM N'EST PLUS VALIDE ?

Le renouvellement de la carte UQAM se fait maintenant [en ligne](https://services.uqam.ca/services-offerts/carte-uqam/) (services.uqam.ca/services-offerts/carte-uqam/). La procédure requiert d'entrer son code MS et son mot de passe et de déposer une photo qui répond aux exigences indiquées. La nouvelle carte sera prête en 48 heures ouvrables et pourra être récupérée selon les modalités en vigueur. En cas de carte perdue, il faut contacter le centre d'émission de la carte UQAM à carteuqam@uqam.ca.

VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE CODE MS OU VOTRE MOT DE PASSE ?

Le code MS peut être récupéré en se connectant au [Portail de gestion de votre code d'accès](https://portail.uqam.ca) (code.uqam.ca) et en cliquant sur « Je ne connais pas mon code MS », puis sur « Code d'accès d'employé », où il faut inscrire son matricule d'employé et son NIP.

En cas d'oubli du matricule d'employé ou du NIP, il faut activer le lien « cliquez ici pour vous identifier autrement ». Une nouvelle fenêtre apparaîtra demandant d'inscrire son nom et prénom ainsi que sa date de naissance et les trois derniers chiffres de son numéro d'assurance sociale afin de valider l'identité.

En dernier recours, si aucune de ces options ne permet de récupérer le code MS, il est toujours possible de contacter le Service des ressources humaines par courriel à rhu@uqam.ca.

En cas d'oubli du mot de passe associé au code MS, il faut se connecter au [Portail de gestion de votre code d'accès](https://portail.uqam.ca) et cliquer sur « Mot de passe oublié? » après avoir inscrit son code MS.

SAVIEZ-VOUS QUE L'UQAM VOUS OFFRE LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX ?

L'UQAM bénéficie d'une entente corporative avec TELUS qui permet d'offrir un service de téléphonie cellulaire à des prix très avantageux à tous les membres du personnel, y compris les membres retraités. Les forfaits voix et données sont dynamiques; au début de chaque mois, le tarif est au plus bas et augmente selon l'utilisation.

Il est possible d'effectuer une commande pour une nouvelle ligne cellulaire, une migration de numéro de cellulaire existant ou l'acquisition d'une carte SIM pour une tablette intelligente (iPad ou Android). Toutes ces commandes sont payables par fonds institutionnel ou par carte de crédit. Il est également possible de commander des appareils mais uniquement avec des fonds institutionnels.

Ce compte permet d'avoir jusqu'à **deux lignes téléphoniques payables par carte de crédit**. Il est donc possible de posséder une ligne pour soi-même et une deuxième pour un membre de son entourage. Ces deux lignes sont en sus de toute autre ligne payable par fonds institutionnel.

De plus amples informations sont fournies sur la page [Mobilité - téléphonie cellulaire](https://services.uqam.ca/services-offerts/mobilite-telephonie-cellulaire/) (servicesinformatiques.uqam.ca/services-offerts/mobilite-telephonie-cellulaire/).

MARIE-ANNE CASSELOT : UNE BATTANTE QUI DOUTE

LOUIS JOLIN

La chronique Rencontre intergénérationnelle, dont les deux premiers articles ont été publiés dans les n^{os} 78 et 79, se poursuit avec le compte rendu d'une entrevue réalisée en septembre 2021 avec une brillante chargée de cours et étudiante au doctorat.



« J'aime enseigner et ce faisant, je continue toujours à apprendre grâce à mes étudiantes et mes étudiants. »

C'est le cri du cœur d'une vraie battante, Marie-Anne Casselot, étudiante en rédaction de thèse de doctorat à l'Université Laval, dont le parcours est loin d'être un long fleuve tranquille.

Pour enseigner, il faut être prête à vivre en situation de précarité et, dans le cas de Marie-Anne, à enseigner successivement, au fil des ans, comme chargée de cours ou comme auxiliaire d'enseignement dans plusieurs universités, en anglais ou en français, à l'Université

Bishop's, à l'Université McGill, à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, à l'UQAM et, durant l'automne 2021, à l'Université de Sherbrooke. Pour cumuler des points d'ancienneté comme chargée de cours, ce n'est certes pas le meilleur chemin, mais pour diversifier les expériences, sûrement!

Marie-Anne a étudié en philosophie, du baccalauréat à l'UQAM au doctorat à Laval en passant par McGill pour la maîtrise. Elle a comme spécialité la philosophie féministe, plus particulièrement sous l'angle de la phénoménologie. Elle étudie les bases philosophiques et conceptuelles du genre, du patriarcat et de l'oppression. Sa thèse cherche à approfondir en quoi le genre influence la subjectivité sur la corporalité et l'espace.

Les cours de philosophie féministe ne pleuvent pas et ne sont pas commandés régulièrement, d'où la nécessité de se déplacer d'une université à l'autre et de donner des cours sur des matières connexes. Est-ce que cela en vaut la peine? Un poste de professeure est-il à l'horizon? Rien n'est moins sûr selon Marie-Anne, qui a pourtant déjà publié deux chapitres de livres, près d'une dizaine d'articles scientifiques jugés par les pairs, prononcé de nombreuses communications scientifiques et des conférences à titre d'invitée tout en organisant tables rondes et colloques sur les diverses formes et perspectives féministes. Le veut-elle réellement ce poste de professeure? Marie-Anne demeure perplexe, car la fonction avec les exigences de demandes de subventions et les tâches administratives lui fait peur...

Pour le moment, elle vit intensément la conciliation travail-études-famille, car elle est une jeune maman qui doit aussi travailler à l'extérieur du milieu académique, n'étant pas boursière. Elle est libraire à Lachine deux jours par semaine et ce travail est d'une certaine manière rafraîchissant pour elle. Va-t-elle remettre en question une éventuelle carrière académique?

« Pour le moment, je dois terminer le dernier chapitre de ma thèse que j'espère soutenir en 2022. »

Avec cet objectif réaffirmé, Marie-Anne revient sur son goût pour l'enseignement universitaire et sur ce qu'elle a vécu en temps de pandémie. Si elle préfère l'enseignement en présence, elle ne dit pas non à l'enseignement à distance mais à diverses conditions. L'enseignement en salle de classe permet plus de spontanéité et de chaleur, mais l'enseignement en ligne favorise la créativité, ce qui exige beaucoup de travail de préparation. Elle préfère nettement l'enseignement synchrone mais elle n'interdit pas que le cours soit enregistré pour permettre aux étudiants d'approfondir leur compréhension.

Dans l'avenir, il y a aura sûrement diverses formules : bimodales, hybrides, etc.

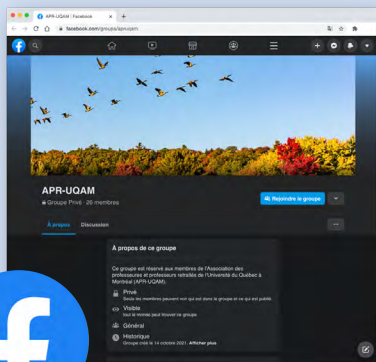
« Il faut cependant que l'institution universitaire revoie les conditions de travail : la rémunération de la charge d'enseignement, le support technologique requis, l'évaluation. »

Marie-Anne n'est toujours pas professeure, elle hésite même à le devenir, mais son intérêt pour l'enseignement l'amène déjà à en questionner les conditions d'exercice.

Je ne peux trouver mieux pour conclure cette brève entrevue que de reproduire la conclusion de l'article de Marie-Anne paru dans la revue *Recherches féministes* (vol. 31, n° 2, Hiver 2019) et ayant pour titre « *Pour une phénoménologie féministe du doute* ». Ce n'est pas surprenant qu'elle ait choisi ce sujet.

« *Revendiquer féministement une plus grande confiance chez les femmes ne peut se faire hors de ce contexte politique chargé de tradition. Tenter d'augmenter l'ambition des femmes en éradiquant le syndrome de l'imposture doit prendre en considération l'aspect collectif du doute féminin. Finalement, le doute féministe est productif, car il transforme le doute paralysant. En somme, les limites du doute se révèlent claires : douter excessivement empêche d'agir et maintient la personne rationnelle dans un état affectif négatif, et sabote sa crédibilité de l'intérieur. Cela dit, je considère que ne pas douter du tout participe de l'arrogance et empêche la réflexion critique. Enfin, j'encourage toutes les personnes vivant le syndrome lié à l'imposture à se donner le bénéfice du doute sur leur doute. Douter de soi n'est pas une attitude à proscrire, mais bien à relativiser et à placer dans un contexte plus large que l'individualité. Le doute peut être bénéfique puisqu'il met entre parenthèses les réactions habituelles et ouvre un espace critique pour de nouvelles possibilités d'action.* »

GROUPE FACEBOOK DE L'APR-UQAM



Un tout nouveau groupe Facebook « APR-UQAM » a vu le jour le 14 octobre dernier. Ce groupe est privé et réservé aux membres de l'Association. Pour y adhérer, il suffit de rechercher le groupe sous [APR-UQAM](#) et de soumettre votre demande.

Nous vous encourageons à y partager du contenu d'intérêt pour vos collègues de l'Association tel que des annonces de conférences, d'événements artistiques, de publications scientifiques, surtout les vôtres, ou des suggestions de lieux à visiter, de restaurants à découvrir ou d'activités culturelles et sociales qui pourraient être organisées par l'Association.

AU PLAISIR DE VOUS COMPTER PARMIS LES MEMBRES DU GROUPE FACEBOOK APR-UQAM!

ENFIN UNE RENCONTRE AVEC DU VRAI MONDE !

MONIQUE LEMIEUX

C'était presque symbolique, mais la première activité culturelle et sociale en présence depuis le début de la pandémie a réuni au Cœur des sciences des connaisseurs et des novices dans l'art de la dégustation autour d'un expert.

Benoît Marsan, professeur de chimie à la retraite, a en effet accepté de partager son expertise avec les membres de l'APR-UQAM. Au cours de sa carrière, il a développé le cours « Science et vin : de la vigne à la dégustation » et depuis lors, il n'a cessé de donner des conférences et des ateliers sur la question, tant au Canada qu'aux États-Unis. Le Centre d'expertise de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec fait régulièrement appel à lui dans son programme de perfectionnement en sommellerie.

Après un bref rappel des plus récentes découvertes sur la préhistoire, le conférencier a exposé les étapes de la fabrication du vin en faisant ressortir les composantes chimiques et les décisions qui auront un effet sur le produit et sur son évolution. Un cours de chimie en condensé ! La dégustation a permis quelques interactions entre l'assistance et le conférencier, mais le tout s'est déroulé dans le respect des consignes de distanciation.

Les organisateurs considèrent que le test est réussi et souhaitent proposer sous peu de nouvelles activités.



DEUX CONFÉRENCES POUR LES MEMBRES DE L'APR-UQAM

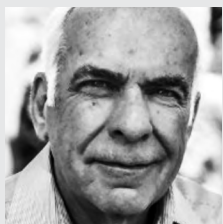
MÉMOIRE ET VIEILLISSEMENT

Isabelle Rouleau
4 novembre 2021

VIEILLIR À LA BONNE PLACE

Louise Savard et
Lita Béliard
30 novembre 2021

DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES SONT COMMUNIQUÉES SUR LE SITE WEB DE L'APR-UQAM.



**JEAN-JACQUES
GIGUÈRE**
1933-2021

À Montréal, le 24 mai 2021, Jean-Jacques Giguère est décédé subitement à l'âge de 88 ans. Il a été professeur au Département d'arts plastiques de 1969 à 1990.



MICHEL FORTIN
1941-2021

À Dunany, le 5 juin 2021, est décédé Michel Fortin, à l'âge de 80 ans. Il a été professeur au Département d'arts plastiques de 1969 à 2000.



MARIE LANGLOIS
1929-2021

À Montréal, le 14 août 2021 est décédée Marie Langlois. Elle a été professeure au Département d'arts plastiques de 1969 jusqu'au début des années 1990.

Jean-Jacques Giguère et Michel Fortin, deux collègues du Département d'arts plastiques (aujourd'hui École des arts visuels et médiatiques) sont décédés à quelques jours d'intervalle. En 1969, ils ont été des artisans actifs du passage de l'École des beaux-arts à l'UQAM. Ils étaient de grands amis et surtout ils ont collaboré pour mettre sur pied un atelier d'arts textiles où ils ont enseigné pendant plusieurs années. Professeurs très appréciés des étudiants et dévoués à l'institution, ils ont occupé plusieurs postes administratifs : Michel Fortin a été directeur du département tandis que Jean-Jacques Giguère a cumulé plusieurs mandats à la direction du programme en arts plastiques. De plus, ils ont siégé à plusieurs instances et comités institutionnels, dont la Commission des études et le Conseil d'administration. Chaleureux, disponibles et ouverts aux discussions, c'était un plaisir de travailler avec eux.

La qualité de l'enseignement de Marie Langlois a été vite reconnue, car elle savait répondre aux besoins de chaque étudiant dans sa démarche artistique. Elle a participé à de nombreuses expositions. Elle s'est longtemps intéressée à la sculpture en papier moulé, où s'associaient les textures fragiles et les grands formats. Marie Langlois a été une collègue qui soutenait avec enthousiasme ceux et celles qui proposaient des approches artistiques et pédagogiques nouvelles.

Témoignage de Suzanne Lemerise



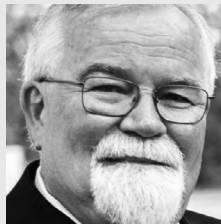
ANDRÉ HUPÉ
1935-2021

André Hupé est décédé à Pointe-Claire, le 26 mai 2021, à l'âge de 86 ans.

N'eût été la présence professionnelle de André Hupé lors de la fondation de l'UQAM, mais bien sûr aussi celle de Guy Avon récemment décédé, sans oublier celle de Yvette Genet et de Michel Volet encore parmi nous, nous n'aurions vraisemblablement pas connu la naissance du Module alors appelé d'éducation physique ni celle du Département de kinanthropologie, néologisme utilisé pour signifier le regroupement de professionnels dans l'étude du mouvement humain, autant dans l'activité physique et sportive que dans celle de la formation de personnes en enseignement de l'éducation physique. André en a été le principal pionnier parmi les autres et, à ce titre, nous lui devons grand hommage. (En tant que collègue, il favorisait constamment le consensus et pour cette raison, consensus il y avait aussi à son égard dans l'ensemble du corps professoral.)

Jean-Paul Guillemot nous est arrivé alors que nous étions sur bonne route de développement du domaine de la biocinétique. Issu d'une formation en psychologie expérimentale, il contribuait de ce fait à la nature pluridisciplinaire du département. Professionnel aussi consciencieux qu'aimable, ceux et celles qui ont eu la chance de profiter de son enseignement en garderont sans aucun doute un précieux souvenir. (La présence heureuse de Jean-Paul parmi nous n'aurait pas été possible sans les judicieux conseils de Guy Avon.)

Témoignage de Pierre Robineault



**JEAN-PAUL
GUILLEMOT**
1949-2021

DeTerrebonne, Jean-Paul Guillemot est décédé à l'âge de 71 ans, le 17 mai 2021.



MAURICE COUTURE
1948-2020

(Nous reproduisons ici, avec son autorisation, un extrait du témoignage de Jean-Pierre Beaud rédigé l'an dernier à la suite du décès du regretté Maurice Couture. Nous n'avons appris que récemment son décès et nous voulons partager cet extrait qui aurait dû être publié dans le numéro précédent.)

À la retraite depuis quelques années, Maurice avait auparavant œuvré pendant plus de trente années au Département de science politique de l'UQAM. Spécialiste d'administration publique, il a enseigné à des générations d'étudiants. D'une immense générosité aussi bien pour ses étudiants que pour ses collègues, il a accepté d'occuper de nombreuses fonctions administratives, directeur de programmes de premier cycle, vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit. Son engagement syndical était total. On se souvient de son rôle lors de la grève du SPUQ de 2009. Il faisait partie des «docteurs-truckers» du syndicat chargé de ramasser les camions le matin et de faire la distribution de pancartes et café, comme le faisait remarquer son collègue de sciences juridiques, Rémi Bachand.

Diplômé de science politique de l'Université Laval et titulaire d'un doctorat de l'Université de Grenoble, il avait enseigné à l'Université de Moncton avant de joindre les rangs du département de science politique de l'UQAM, le 1^{er} juillet 1981. Il a agi de plus pendant de nombreuses années au sein de l'exécutif de la Société québécoise de science politique et à l'Institut d'Administration publique du Grand Montréal. C'est un collègue dévoué, chaleureux, un Uqamien fier que nous pleurons aujourd'hui.

Témoignage de Jean-Pierre Beaud

L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE 2021 DE L'ARUCC, UNIVERSITÉ MCGILL

Un événement virtuel a été organisé par l'Association des retraité(e)s de l'Université McGill (ARUM) et sa présidente, Ginette Lamontagne, en lieu de la conférence annuelle de l'ARUCC (Associations de retraités des universités et collèges du Canada), le 15 avril 2021. Cette rencontre se déroulait dans le cadre des célébrations du 200^e anniversaire de la fondation de notre célèbre voisine. Elle a été introduite par Brian Harvey, président de l'ARUCC, depuis l'Université de Saskatchewan.

La principale (rectrice) de McGill, madame Suzanne Fortier, à ce poste depuis 2013, a fait une brève intervention pour souligner le bicentenaire. Elle a fait le choix de ne pas s'attarder au passé glorieux de son institution pour nous entretenir davantage de son avenir et de ses objectifs prioritaires de développement. En premier lieu, McGill veut s'orienter vers une politique d'ouverture et d'inclusion afin d'offrir à des jeunes de diverses sources l'opportunité de réaliser leurs rêves en développant la confiance en leurs capacités. Le deuxième objectif vise à préparer le système d'éducation supérieur à répondre aux nouveaux besoins de la société en favorisant la créativité et l'ingénuité, autant auprès du corps étudiant que des chercheuses et chercheurs, afin de proposer des solutions innovantes. Le troisième objectif reprend celui de la politique de Finances Canada qui se résume dans la formule *Building Back Better*, en d'autres termes, profiter des possibilités de l'après COVID pour mieux reconstruire.

C'est aussi lors de cette assemblée que fut prononcée la conférence du professeur Moshe Szyf (voir page 3 du présent numéro).

L'ENQUÊTE... EN MARCHÉ

Dans le numéro 80 du bulletin *Pour la suite du monde*, le comité Solidarité faisait état d'une enquête en préparation sur les soins et services aux personnes âgées. Les membres du comité sont confiants d'arriver sous peu à une version satisfaisante qui précisera les objectifs initiaux d'une telle enquête.

L'élaboration du questionnaire s'opère dans une démarche interactive tenant compte de la diversité des conditions de vie liée à nos domaines professionnels. Cette démarche origine d'une longue réflexion sur le vieillissement par les membres du comité, qu'il paraît intéressant de poursuivre avec les membres de l'Association. Nous voulons que l'enquête soit plus qu'un portrait des conditions de vie des retraitées et retraités de l'UQAM, qu'elle soit une occasion d'échanges, un partage de points de vue.

Nous souhaitons que toutes et tous se sentent concernés par ces questions qui nous interpellent un jour, qui nous interpellent maintenant ou qui nous sollicitent parce qu'elles touchent la vie de nos parents ou de nos proches.

Se questionner sur les conditions aptes à maintenir son autonomie le plus longtemps possible, c'est se donner du pouvoir sur les décisions à prendre aux moments les plus opportuns.

Qui sait, peut-être voudrions-nous un jour dire à nos gouvernements que nous sommes partie prenante dans les décisions qu'ils prennent pour nous ?



UN LIVRE À LIRE, UNE CONFÉRENCE À ÉCOUTER

Avant la pandémie, en 2019, mesdames Lita Béliard et Louise Savard ont fait paraître aux Éditions du Trécaré, un ouvrage des plus pertinents : *Vieillir à la bonne place - Le choix d'un milieu d'hébergement, les étapes, les enjeux*. Les autrices donneront sur ce sujet une conférence aux membres de l'Association le 30 novembre 2021.

Le livre démystifie le réseau complexe du système public et renseigne adéquatement sur les structures d'accueil et les services offerts au Québec : son propre domicile, une résidence privée pour aînés, une ressource intermédiaire, un CHSLD, un hôpital... Pourquoi et comment choisir ?

LE DON PLANIFIÉ : UN PROJET D'AVENIR

MICHELLE NICEFORO, directrice générale de la Fondation de l'UQAM

En janvier dernier, quand j'ai pris les rênes de la Fondation de l'UQAM, j'ai accepté le mandat avec beaucoup de fierté. C'est un immense honneur de m'être fait confier le poste de directrice générale par le conseil d'administration de la Fondation, qui vient avec une grande responsabilité : terminer avec succès la plus importante campagne de financement de notre histoire, la campagne 100 millions d'idées. Déjà, plus de 85 millions \$ ont été récoltés sur un objectif de 100 millions. Une chaire pour protéger l'eau et les milieux naturels, 1,8 million \$ pour la relève autochtone en droit, un nouveau centre de recherche et de formation en cybersécurité : nos idées se réalisent!

Pour atteindre l'ambitieux objectif de 100 millions de dollars, en plus des formes de don traditionnelles, les donateurs et donatrices disposent d'un outil parmi les plus efficaces : le don planifié. Quelle que soit sa forme, votre don planifié vous permettra de soutenir les projets qui vous tiennent à cœur, que ce soient les bourses, la recherche, les arts ou la culture. L'UQAM tout entière profitera de votre générosité, décuplée par les avantages d'une planification fiscale. D'ailleurs, plusieurs personnes nous disent qu'elles auraient aimé en entendre parler plus tôt, car leurs contributions auraient eu un impact encore plus important à moindre coût!

« En faisant un don testamentaire de couple, nos noms resteront associés pour toujours. Nous laisserons notre trace sur la Terre après notre départ, même si nous n'avons pas de descendance. »

Raymond Leclair et Steven Mongrain, donateurs et amis de la Fondation

Le don planifié est un outil vous permettant de soutenir ce qui vous tient le plus à cœur. Il en existe quatre types principaux qui conviennent à différentes situations financières et à vos objectifs philanthropiques :

- **Le legs testamentaire** représente un avantage fiscal important pour votre succession. À votre décès, la disposition présumée de tous vos biens peut générer des gains en capitaux imposables sur lesquels votre succession devra payer de l'impôt. En léguant une partie de votre héritage à la Fondation de l'UQAM, vous pourrez faire un don à moindre coût tout en réduisant l'impôt à payer par vos héritiers et héritières.

- **Le don de titres cotés en bourse** peut minimiser l'impact fiscal d'un investissement qui a pris de la valeur depuis son acquisition. Votre reçu fiscal équivalant à la valeur des titres au moment de la vente vous permettra d'augmenter le montant du don ou de réduire son coût réel.
- **Le don de REER ou de FERR** est envisageable de votre vivant, si votre situation financière vous assure déjà une retraite confortable, ou au moment du décès.
- **Le don d'assurance vie** vous permet de payer une fraction du montant de la somme donnée. Que vous souscriviez à une nouvelle police d'assurance vie, transfériez une police existante ou désigniez la Fondation de l'UQAM comme bénéficiaire de votre police, vous profiterez d'importants avantages fiscaux.

« Merci d'offrir cet exemple à mes enfants, de leur démontrer que rien n'est impossible, que la scolarité est accessible pour tous et que l'on est maître de ses choix ainsi que de son avenir. »

Vanessa Morin, étudiante au baccalauréat en travail social et lauréate 2021 de la Bourse Anne-et-Gérard-Bélanger

En faisant un don planifié, vous avez le pouvoir de marquer l'UQAM pour des années et de récompenser des étudiantes et étudiants méritants issus du domaine auquel vous avez consacré tant d'énergie. En leur donnant les moyens de leurs ambitions, vous garderez bien vivantes vos valeurs et vos idées.

Où que vous en soyez dans votre réflexion, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe. Nous pourrions vous éclairer et, peut-être, vous accompagner dans la concrétisation et la pérennisation de votre don planifié.

COMMUNIQUEZ AVEC :
Isabelle Sauvageau, conseillère, dons planifiés
sauvageau.isabelle@uqam.ca
514 987-3030